

Réf: Dossier N° 072508

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GLOIRE A DIEU TRANSPORT » en abrégé «
G.D.TRANS »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA 3, Lot 1174, Ilot 113

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 11/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLOIRE A DIEU TRANSPORT » en abrégé « G.D.TRANS »

Objet : transport urbain et inter urbain
transport de marchandises
location de véhicules
vente de véhicule d'occasion
import-export
achat et vente de pièces détachées

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA 3, Lot 1174, Ilot 113

Dirigeant(s) : M DONGO ANGAMAN HUGUES ANDERSON
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00398 du 04/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04038/GTCA/RC/2022 du 04/02/2022

